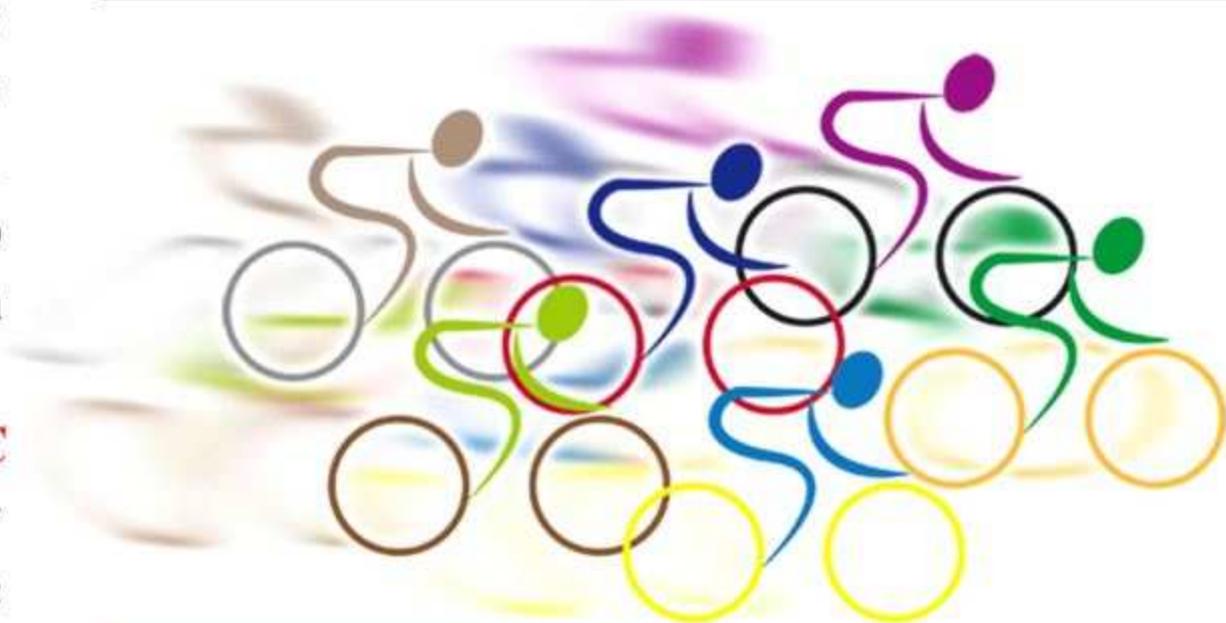




COMPTE RENDU DE LA REUNION

6 MARS 2017



Clubs Présents:

Trinité sports – Cavigal Nice sports – Carros
Team Cycliste – Team Spoc Nice – SLVence –
UCGrasse – OCCA – Vélo Club de Rocheville –
Sprinter Club de Nice – ASBTP

Prochaine Réunion:

LUNDI 20 MARS 2017

I. Bilan de la course du dimanche

Contre la montre du col d'EZE organisé par le Team Spoc de Nice. Très bonne participation avec 116 participants. La saison commence fort dans le type d'épreuves spécifiques.

La course s'est bien déroulée. Le parking avait été ouvert ce qui a permis de ne pas avoir de problème avec le retournement du bus.

La remise des prix a été très généreuse avec des très beaux lots. Bravo au Team Spoc Nice.

Il est à regretter le manque de correction de certains coureurs qui n'ont pas prévenu qu'ils seraient absents. Il est rappelé que le coureur qui s'engage et ne vient pas, devra s'acquitter de son engagement sous peine de ne pas pouvoir courir à la prochaine course.

II. Course à venir : Samedi 8 avril 2017

Montée du col de Vence en contre la montre le matin. Renseignements sur notre site www.fsgtcyclisme06.fr.

Pour les minimes et cadets départs 11 h course en ligne, départ à 5 km avant le sommet.

III. Championnat inter région en Corse :

Il est rappelé que la commission cycliste participera au déplacement des coureurs s'ils se déplacent en groupe. De plus ils doivent avoir fait au moins 50 % des courses du calendrier FSGT depuis le début de saison 2017 à savoir « les gentlemen de Carros » du 5 février 2017.

Ne pas confondre avec la règle des quotas du championnat National.

IV. Tour des Vallées 3.4.5 juin 2017

Nous avons besoin de bénévoles comme l'année dernière pour organiser le tour. Merci de vous manifester auprès de Pierre et Christiane.

Nous avons aussi besoin de coureurs pour reconnaître les étapes afin d'avoir leurs ressentis.

V. Règlement :

Nous avons eu la réponse de Paris concernant le point du règlement sur la participation des premières catégories et élites à la FSGT. Il nous a été répondu qu'il n'est absolument pas possible de réduire l'accueil de ces catégories à 2 ans.

Nous devons donc nous remettre dans le règlement national à savoir : un coureur élite ou première catégorie doit attendre 6 ans pour courir en FSGT à partir du moment où il n'est plus première catégorie, peu importe les points qu'il a eus.

Le coureur peut courir en 2^{ème} ou 3^{ème} FFC durant cette attente. Il est aussi rappelé que quelle que soit sa catégorie le coureur qui a eu plus de 200 points l'année précédente ne peut courir à la FSGT.

Les coureurs qui ont eu une licence FSGT alors qu'ils sont première catégorie FFC sur route ou en VTT (passage du maillage) ne pourront pas participer au calendrier route. Chaque coureur qui présente une licence FSGT doit avoir un timbre de catégorie signé de validation par la commission.

Le règlement 2017 sera prochainement en ligne.

